

plus larges que les stries, convexes, les impairs un peu plus élevés. Disque modérément convexe, transversalement et brusquement déprimé le long de la suture, densément couvert de squamules petites cendrées et brun-foncé; ces dernières formant quelques macules foncées et alignées sur les interstries impairs; suture ornée d'une tache foncée, allongée suivie d'une macule claire aussi longue que la tache foncée; une fine bordure apicale ferrugineuse.

Pattes médiocres, ponctuées, squamulées; fémurs brun de poix, denticulés, les postérieurs un peu plus épais; tibias ferrugineux quelque peu élargis au sommet; tarsi testacés, robustes, les deux premiers articles obconiques, le 1<sup>er</sup> plus long que le 2<sup>e</sup>; ongles robustes et appendiculés.

Dessous médiocrement ponctué, à squamosité cendrée, peu serrée. Pygidium faiblement pubescent.

Long. 2,3 mm.

Chine : Yunnan (ma collection).

## II. CEUTHORRHYNCHINI DE MADAGASCAR.

Jusqu'à présent il n'a été décrit de Madagascar qu'un seul *Ceuthorrhynchini*, type d'un genre nouveau : *Diacritus pinguis* Pasc. (1). Mais ce *Diacritus* est en réalité un *Nanophyini*. Les huit espèces décrites ici ont le faciès de nos espèces européennes et peuvent être pour la plupart rattachées à des genres connus. Toutefois quelques-unes ont des caractères génériques intermédiaires entre ceux des *Hypurus* Rey et *Hypocaliodes* Faust., en particulier leurs fémurs sont creusés en dedans sur toute leur longueur pour la réception complète du tibia; ce sont des espèces à fémurs postérieurs très épaissis, saltatoires; elles formeront le nouveau groupe *Hypohypurus*.

### Genre *Hypohypurus*, nov. gen.

Canal rostral de longueur et profondeur variables, le plus souvent atteignant au moins le mésosternum. Deuxième segment abdominal au milieu, à peu près aussi large que les segments 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ensemble; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments égaux, très étroits, le 3<sup>e</sup> arqué et rétréci à ses extrémités, atteignant le bord latéral; le 5<sup>e</sup> de la largeur du 2<sup>e</sup>; intervalle des hanches postérieures du double de celui des intermédiaires, et plus large que les hanches postérieures. Fémurs creusés en dedans sur toute leur longueur pour la réception du tibia, les postérieurs saltatoires.

(1) *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) X, [1882], p. 454 et 455, tab. 18, fig. 9 a et 9 b.

Le faciès de ce genre semble variable, certaines espèces ressemblent aux *Ceuthorrhynchus*, d'autres aux *Hypurus*.

**Hypohypurus madagascariensis**, n. sp. — Brièvement ovale, noir presque mat, antennes et tarse ferrugineux, assez densément couvert en-dessous de squamules jaunâtres, revêtu en-dessus de très courtes squamules sétiformes, assez serrées, noirâtres, légèrement soulevées, entremêlées de quelques squamules jaunâtres très éparses, un peu plus nombreuses au sommet des élytres et condensées à la base de leur suture en une tache scutellaire.

Rostre épais, cylindrique, arqué, presque aussi long que le prothorax, en entier densément et rugueusement ponctué.

Antennes ferrugineuses, le scape plus foncé, très grêles, insérées vers le milieu du rostre; funicule de 7 articles, les 3 premiers allongés, le 1<sup>er</sup> peu épaissi, le 2<sup>e</sup> un peu plus long que le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> de 1/3 plus court que le 2<sup>e</sup>, le 4<sup>e</sup> plus du double aussi long qu'épais, les trois derniers un peu épaissis et beaucoup plus courts; le 7<sup>e</sup> globuleux; massue ovoïde, courte, de la longueur des trois articles précédents réunis, faiblement pubescente.

Tête peu convexe, déprimée en avant, à ponctuation serrée, confluyente en petites rides sur le vertex.

Prothorax à peine plus large que long, fortement resserré en avant, sa plus grande largeur vers le tiers postérieur, ses bords latéraux faiblement arqués en avant, brièvement arrondis en arrière; base légèrement bisinuée et du double de la largeur du bord antérieur; celui-ci appliqué, légèrement et obtusément tronqué au-dessus du vertex. Disque convexe, transversalement et légèrement impressionné derrière le bord antérieur, muni de chaque côté d'un fort tubercule placé vers le tiers postérieur des bords latéraux, et d'une fossette antéscutellaire assez profonde, à ponctuation assez forte, très serrée, rugueuse, noir et presque glabre. Écusson petit, enfoncé.

Élytres beaucoup plus larges que le prothorax à la base, plus du double de la longueur du prothorax, les épaules en angle presque droit, leur plus grande largeur vers leur quart antérieur, les bords latéraux fortement arqués convergents en arrière, séparément arrondis au sommet, leur angle sutural obtus; calus huméral saillant et rugueux. Apical effacé. Stries profondes, ponctuées, paraissant glabres; interstries du double de la largeur des stries, plans, transversalement et assez fortement rugueux. Disque modérément convexe, déprimé dans la région scutellaire, noir mat, le bord apical étroitement marginé de roux.

Pattes robustes finement squamulées; fémurs fortement épaissis,

spécialement les postérieurs densément et rugueusement ponctués, les postérieurs armés d'un très petit denticule; tibias larges, non élargis au sommet, les postérieurs très légèrement sinués; corbeille tarsale moyenne; tarsi roux, robustes, le 1<sup>er</sup> article obconique du double de la longueur du 2<sup>e</sup>; ongles simples. Dessous à ponctuation médiocre, peu serrée, unisériée sur les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments abdominaux, le segment anal marqué d'une légère impression longitudinale médiane. Pygidium rugueusement ponctué, presque glabre.

Long. 2,5 mm.

Madagascar (coll. FAIRMAIRE, Muséum de Paris).

**Hypohypurus Perrieri**, n. sp. — Brièvement ovale, brun-rouge, rostre, pattes et antennes, bord antérieur du prothorax, sommet des élytres et deux bandes transversales, l'une basale, l'autre postmédiane plus claires, couvert en dessus de très petites squamules sétiformes, soulevées, foncées et cendrées, ces dernières formant sur les parties claires des élytres trois fascies transversales peu nettes.

Rostre cylindrique, mince, régulièrement et modérément arqué, plus long que la tête et le prothorax (♀), un peu plus court (♂), très finement ponctué et bien squamulé à la base, lisse et brillant au sommet.

Antennes très grêles, insérées vers le milieu du rostre; scape progressivement épaissi au sommet; funicule de 7 articles, le 1<sup>er</sup> obconique, beaucoup plus épais et un peu plus court que le 2<sup>e</sup>, le 2<sup>e</sup> du double de la longueur du 3<sup>e</sup>, tous les suivants plus longs qu'épais, les deux derniers très légèrement épaissis; massue oblongue.

Tête déprimée sur le front, couverte de squamules soulevées, claires. Yeux oblongs, peu saillants, à demi cachés, au repos, par les lobes oculaires.

Prothorax transversal, subconique, sa plus grande largeur à la base qui est à peine bisinuée et plus du triple de la largeur du bord antérieur, les bords latéraux fortement convergents en avant presque en ligne droite, le bord antérieur muni de lobes oculaires, appliqué et échancré au-dessus du vertex. Disque convexe, irrégulier, muni en son milieu de deux fortes gibbosités longitudinales, séparées par un sillon assez profond, entier, largement et fortement impressionné derrière le bord antérieur, à ponctuation médiocre, voilée par la squamosité appliquée jaunâtre qui la recouvre, et muni en outre de quelques squamules plus claires, claviformes, soulevées, dirigées en avant, dans l'impression antérieure. Écusson invisible.

Élytres en ovale triangulaire, courts, leur plus grande largeur aux épaules, qui sont en angle très obtus, à peine du double de la longueur du prothorax, séparément arrondis au sommet. Stries fortes, ponc-

tuées de gros points ronds, séparés par des intervalles aussi larges qu'eux-mêmes, glabres; interstries très convexes, les alternes plus fortement, très finement rugueux, munis chacun d'un rang de squamules sétiformes. Disque convexe, transversalement déprimé à la base; calus apical presque effacé, l'huméral peu saillant.

Pattes robustes et courtes, faiblement squamulées, finement ponctuées; fémurs saltatoires, les postérieurs beaucoup plus épais que les autres, tous très finement denticulés en dessous; tibias courts, arqués, les antérieurs et intermédiaires à peine plus longs que les tarse; corbeille tarsale ascendante, atteignant amplement le tiers de la longueur du tibia; 1<sup>er</sup> article des tarse antérieurs du double de la longueur du 2<sup>e</sup>; celui-ci court et épais; ongles robustes et dentés.

Dessous à ponctuation médiocre, peu serrée, finement squamulé; pygidium ponctué et squamulé, vertical et pentagonal, limité par une arête au bord supérieur.

♂. Une profonde fossette sur le segment anal, entamant le bord postérieur du pygidium en dessous, et limitée de chaque côté par un petit tubercule; 1<sup>er</sup> article des tarse postérieurs prolongé en dessous en un petit ongle courbé.

Long. : à peine 2 mm.

Madagascar : PERRIER DE LA BATHIE (coll. FAIRMAIRE > Muséum de Paris).

Variable de coloration comme toutes les espèces rougeâtres. Facile à reconnaître à la gracilité du rostre et aux gibbosités du prothorax.

Cette espèce a le 3<sup>e</sup> segment ventral peu rétréci sur les bords, le 2<sup>e</sup> à peine de la largeur des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.

**Hypohypurus madecassus**, n. sp. — Ovale, brun, pattes et antennes plus claires, couvert en dessus de squamules linéaires, sétiformes, courtes, légèrement soulevées, flavescents, disposées en 2-3 rangs peu réguliers sur chaque interstrie, en dessous de squamules oblongues, cendrées-jaunâtres, peu serrées, condensées dans l'angle thoraco-élytral en une tache jaunâtre. Une tache scutellaire allongée jaunâtre, formée de squamules oblongues, le plus ordinairement peu tranchante.

Rostre un peu plus court que le prothorax, fortement arqué, épais, subcylindrique (vu de côté), assez fortement rétréci à la base (vu de face), noir mat, ponctué-striolé, muni d'une carène médiane et presque glabre jusqu'à l'insertion antennaire, rougeâtre, lisse, pointillé, glabre, très brillant de là au sommet.

Antennes courtes et grêles, insérées vers les 3/5 du rostre; scape

claviforme, terminé en pointe aiguë; funicule de sept articles, le 1<sup>er</sup> obconique, de la longueur et du double de l'épaisseur du 2<sup>e</sup>, les suivants graduellement plus courts, à peine épaissis, les deux derniers subglobuleux, massue médiocre, oblongue.

Tête déprimée sur le front, les bords finement relevés contre les yeux qui sont ronds et saillants, à ponctuation et squamosité serrées. Sommet du vertex caréné.

Prothorax transversal, les bords latéraux arqués, largement mais peu fortement resserré derrière le bord antérieur qui est sinueux, appliqué, échancré au-dessus du vertex, sans lobes oculaires; base bisinuée du double de la largeur du bord antérieur. Disque convexe, irrégulier avec un sillon longitudinal médian, profond, entier, approfondi en fossette devant l'écusson, muni de chaque côté, vers le milieu des bords latéraux, d'un tubercule assez gros, peu aigu; et de deux bosses peu élevées séparées par le sillon médian; à ponctuation profonde, serrée, forte, couvert de fines squamules, plus grandes, plus serrées et plus claires, sur les bords latéraux et dans le sillon médian. Écusson enfoncé, invisible.

Élytres plus larges que le prothorax à leur base, et un peu plus du double de sa longueur, leur plus grande largeur aux épaules qui sont obtusément anguleuses, leurs bords latéraux arqués, assez fortement convergents en arrière; calus huméral peu élevé et finement rugueux, l'apical presque effacé. Stries fines, ponctuées, munies d'un rang de poils flaves, fins, arqués en arrière; interstries plans, plus du double de la largeur des stries, finement rugueux. Disque modérément convexe, transversalement déprimé dans la région scutellaire.

Pattes courtes, robustes, ponctuées, finement squamulées. Fémurs épaissis dès la base, les postérieurs beaucoup plus fortement que les autres, armés en dessous d'un denticule aigu, limitant une échancrure apicale qui est creusée en rainure pour la réception partielle du tibia; tibias droits, leurs corbeilles tarsales courtes; tarses grêles, les deux premiers articles obconiques, assez allongés, le 3<sup>e</sup> bilobé, blanc-tomenteux en dessous; ongles courts et brièvement dentés à la base.

Dessous noir, à ponctuation assez profonde, peu serrée, unisériée sur les segments abdominaux 3 et 4. Pygidium vertical, densément ponctué et squamulé, muni en son milieu d'une carinule longitudinale.

♂. Tibias intermédiaires armés d'un petit onglet apical; segment anal avec une profonde fossette.

Long. 2,4-2,6 mm.

Les téguments sont variables de coloration comme dans les espèces rougeâtres; un individu a le rostre rouge, un autre les élytres en

partie noir-brun, en partie rougeâtres; le dessous parfois entièrement rougeâtre; parfois rougeâtre avec les pattes et antennes plus claires.

Madagascar : Tananarive (ma collection) *type*; — BERONONO, PERRIER DE LA BATHIE (coll. FAIRMAIRE > Muséum de Paris); — MAHAJAMBA, J. DECORSE (Muséum de Paris).

**Oxyonyx octotuberculatus**, n. sp. — Brièvement ovale, rouge-brun, rostre, pattes et antennes ferrugineux, couvert en dessus de très petites squamules serrées, cendrées, formant des fascies transversales vagues, appliquées en avant, en arrière quelque peu sétiformes et soulevées; muni de huit tubercules, obtus et gros, quatre sur le prothorax, deux dans les angles antérieurs, deux près des angles postérieurs, quatre sur les élytres, dont un sur chaque calus huméral, un sur le milieu du 3<sup>e</sup> interstrie, celui-ci un peu plus allongé; dessous densément couvert de squamules cendrées appliquées et un peu plus grandes.

Rostre mince, faiblement arqué, quelque peu élargi à la base, de la longueur du prothorax, ponctué, striolé et squamulé à la base, lisse brillant au sommet.

Antennes grêles, insérées vers le milieu du rostre; funicule de sept articles, le 1<sup>er</sup> plus épais et à peine plus long que le 2<sup>e</sup>, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> longs, les suivants plus courts, à peine épaissis, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> globuleux; massue ovale, grosse.

Tête déprimée entre les yeux, densément ponctuée et squamulée; yeux assez convexes.

Prothorax subconique, transversal, ses bords latéraux à peine arqués fortement convergents en avant, sa plus grande largeur près de la base, celle-ci rectiligne, plus du double de la largeur du bord antérieur; disque inégal, fortement relevé en avant, où il est muni de tubercules gros et rapprochés, placés un peu en arrière du bord antérieur et séparés par un sillon médian entier; offrant de chaque côté, près des angles postérieurs un tubercule aussi gros; à ponctuation médiocre peu serrée; rougeâtre, couvert de squamules cendrées, serrées sur les flancs et dans le sillon médian. Région scutellaire creusée en fossette.

Élytres plus larges que le prothorax à la base, à peine du double de sa longueur, leur plus grande largeur aux épaules, assez fortement resserrés en arrière, où ils sont séparément et obtusément arrondis au sommet; calus huméral saillant, en forme de tubercule rugueux, l'apical assez fortement saillant. Stries un peu approfondies et élargies à leur base, ponctuées, munies de quelques squamules fines; inter-

stries plus larges que les stries, convexes particulièrement en arrière, finement rugueux, munis chacun de 1-2 rangs peu réguliers de petites squamules. Disque peu convexe, brièvement déprimé le long de sa base qui est redressée et appliquée contre celle du prothorax; rouge, une fine bordure basale, et une bande transversale, médiane, élargie vers les bords latéraux, traversant les tubercules médians, plus foncées.

Pattes courtes, ponctuées, finement squamulées; fémurs postérieurs et intermédiaires finement denticulés, tous légèrement échancrés vers leur tiers apical et munis d'une rainure interne pour la réception du tibia. Tibias courts, larges et aplatis, creusés extérieurement pour la réception du tarse; tarses courts et robustes, le 1<sup>er</sup> article des pattes antérieures, seul un peu plus long qu'épais, le 3<sup>e</sup> peu large, l'onychium à peine plus long que le 3<sup>e</sup>; ongles courts et dentés.

Canal rostral profond, terminé en coin sur le bord postérieur du métasternum. Pygidium ponctué et squamulé; 2<sup>e</sup> segment ventral plus étroit au milieu que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ensemble, à peu près de la largeur du 5<sup>e</sup>.

Petite espèce facile à reconnaître par les tubercules du dessus.

Madagascar: Région de l'Androy, Ambovombe (D<sup>r</sup> J. DECORSE, 1901, Muséum de Paris).

**Ceuthorrhynchus phytobioides**, n. sp. — Ovale court, noir mat, rostre, antennes, pattes, bord antérieur du prothorax, le sommet et une tache au tiers apical sur chaque élytre, rouges; couvert densément en dessous de squamules cendrées, revêtu en dessus de squamules flavescents, piliformes, peu serrées et un peu soulevées.

Rostre épais, cylindrique, un peu comprimé à la base, fortement arqué, de la longueur du prothorax, rugueusement ponctué à la base, moins densément au sommet.

Antennes grêles, insérées vers le tiers apical du rostre, testacées; funicule de sept articles, le 1<sup>er</sup> un peu plus long que le 2<sup>e</sup>, les suivants graduellement plus courts, non épaissis; massue ovoïde, courte.

Tête convexe, finement et densément ponctuée, vertex finement caréné.

Prothorax transversal, sa plus grande largeur vers le milieu, les bords latéraux arqués et munis d'un petit tubercule aigu, placé un peu en arrière de leur milieu, la base subtronquée et moins du double aussi large que le bord antérieur, celui-ci relevé et entier. Disque convexe, transversalement et fortement resserré derrière le bord antérieur, marqué d'une profonde fossette antéscutellaire, densément et finement ponctué.

Élytres ovales, plus larges que le prothorax à la base, les épaules obtusément arrondies, les bords latéraux faiblement convergents en avant; calus huméral peu saillant et rugueux, l'apical assez convexe. Stries profondes et ponctuées; interstries du double de la largeur des stries, à peine convexes, transversalement rugueux-granulés. Élytres peu convexes légèrement déprimés le long de la base.

Pattes médiocres, finement ponctuées et squamulées; fémurs peu renflés, munis en dessous d'un très petit denticule, caché sous un faisceau de squamules; tibias droits, corbeille tarsale courte; tarses allongés, le 1<sup>er</sup> article plus du double de la longueur du 2<sup>e</sup>; ongles simples.

Dessous noir, à ponctuation médiocre, densément squamulé; pygidium densément ponctué; 2<sup>e</sup> segment ventral plus large que le 3<sup>e</sup>, mais plus étroit que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> réunis.

♂. Les 4 tibias postérieurs armés d'un petit ongllet à l'angle apical interne; une profonde fossette sur le segment anal.

Long. 2 mm.

Madagascar : Androy septentrional, Imanombo (D<sup>r</sup> J. DECORSE, mai 1900, Muséum de Paris).

Chez cette espèce le canal rostral est prolongé jusque sur le métasternum, et les lobes oculaires du prothorax sont bien développés; son rostre court et très épais lui donne l'aspect d'un *Phytobius*.

**Ceuthorrhynchus Coquereli**, n. sp. — Ovale triangulaire, noir brillant, tibias, tarses et antennes rouges, dessous éparsement couvert de squamules allongées, cendrées; dessus glabre.

Rostre mince, de la longueur de la tête et du prothorax, modérément arqué, légèrement aminci au sommet (vu de côté), tricaréné et sétosulé jusqu'à l'insertion antennaire, avec quelques points allongés, latéraux, lisse de là au sommet.

Antennes rouges, moyennes, insérées vers le milieu du rostre; scape médiocrement épaissi dans sa moitié apicale; funicule de sept articles, le 1<sup>er</sup> plus épais et plus long que le 2<sup>e</sup>; les suivants graduellement plus courts, serrés, imperceptiblement épaissis, les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> transverses; massue ovale, les deux articles terminaux à pubescence feutrée, blanche.

Tête convexe, densément ponctuée, avec quelques fines squamules éparses.

Prothorax transversal, subconique, sa plus grande largeur près de la base, les bords latéraux fortement convergents et presque en ligne droite en avant, les angles postérieurs brièvement arrondis, la base bisinuée, son lobe médian triangulaire, et presque du triple de la lar-



geur du bord antérieur; celui-ci relevé au-dessus du vertex et échancre, les bords de l'échancrure formés par un denticule triangulaire obtus. Disque très convexe, brièvement impressionné derrière le bord antérieur, à ponctuation assez grande, ocellée, serrée, mais peu profonde, plus nette et plus profonde dans l'impression antérieure; paraissant glabre; les bords munis cependant de quelques très petites squamules éparses. Écusson linéaire, petit, mais visible.

Élytres en ovale court, fortement resserrés en arrière, quelque peu élargis en arrière des épaules, un quart plus longs que larges, leur base peu plus large que celle du prothorax, leurs épaules en angle très obtus, presque effacé; calus huméral peu saillant et rugueux, l'apical assez net et très finement muriqué. Stries larges et profondes, marquées de points profonds, carrés, séparés par des intervalles du double de leur longueur, lisses et brillants; interstries du double de la largeur des stries, convexes, transversalement et assez fortement rugueux, chacun avec une rangée de petits points, très finement muriqués au sommet. Disque convexe, brièvement déprimé le long de sa base, plus profondément autour de l'écusson et entre les calus apicaux, noir profond, brillant, paraissant glabre; quelques très petites squamules cendrées dans la dépression scutellaire et sur les bords latéraux.

Pattes grêles, très finement squamulées; fémurs à peine épaissis, rugueusement ponctués, inermes; tibias droits, non élargis au sommet, rouges, leur corbeille tarsale courte, noirâtre; tarses rouges assez grêles, densément pubescents de blanc en dessous; ongles courts et simples.

Dessous à ponctuation fine, espacée; pygidium rugueusement ponctué.

Long. 2,2 mm.

Madagascar : Centre-Sud (Ch. ALLUAUD, 1901, Muséum de Paris).

**Coeliodes Decorsei**, n. sp. — Brièvement ovale, brun rouge, peu brillant, couvert en dessous de squamules blanches, serrées, en dessus de squamules de même coloration, plus petites, éparses le long des interstries; ceux-ci munis chacun, en plus, d'une série de petits poils flavescents; une tache scutellaire blanche.

Rostre mince, faiblement arqué, de la longueur du prothorax, aminci au sommet (vu de côté), tricaréné, finement sétosulé et contracté à la base, lisse, plus clair, brillant au sommet.

Antennes grêles, foncées, insérées un peu avant le milieu du rostre; scape modérément épaissi au sommet; 1<sup>er</sup> article du funicule plus long que le 2<sup>e</sup>; les suivants graduellement plus courts, à peine épaissis,

les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> globuleux; massue oblongue, acuminée au sommet.

Prothorax transversal, fortement resserré en avant, sa plus grande largeur tout près de sa base, les bords latéraux fortement convergents en avant et presque en ligne droite, ses angles postérieurs brièvement arrondis; base subtronquée, du triple de la largeur du bord antérieur, celui-ci brièvement échancré au-dessus du vertex. Disque légèrement convexe, légèrement et transversalement impressionné derrière le bord antérieur, à ponctuation médiocre, serrée et superficielle, muni d'une fossette antéscutellaire, couvert de squamules blanchâtres, plus serrées sur les bords. Écusson petit, enfoncé.

Élytres ovales, une fois un quart aussi larges que le prothorax, et un peu plus longs que larges entre les épaules, celles-ci obtusément arrondies; leur plus grande largeur vers leur milieu, les bords latéraux arqués-convergents, plus fortement en arrière; calus huméral peu saillant et rugueux, l'apical effacé. Stries profondes, ponctuées, les externes squamulées; interstries convexes, un peu plus larges que les stries, transversalement rugueux, les externes presque en entier, les internes au sommet finement muriqués. Disque peu convexe, déprimé dans la région scutellaire. Pattes médiocres, ponctuées et finement squamulées. Fémurs armés d'un fin denticule; tibias droits, la corbeille tarsale courte et foncée; tarses robustes et courts; ongles appendiculés à la base.

Dessous à ponctuation médiocre et serrée, densément couvert ainsi que le pygidium de squamules blanchâtres.

Long. 2 mm.

Madagascar : Région de l'Androy, Ambovombe (D<sup>r</sup> J. DECORSE, janvier 1901, Muséum de Paris).

**Rhinoncus hovanus**, n. sp. — Oblong, brun-rouge, densément couvert en dessous de squamules cendrées ou jaunâtres, revêtu en dessus de squamules cendrées, éparses le long des interstries, plus serrées sur les bords latéraux et dans le sillon médian du prothorax, au sommet des élytres, et à la base de la suture où elles forment une tache scutellaire allongée.

Rostre épais, cylindrique, à peine plus long que la tête, peu arqué, densément ponctué, finement squamulé.

Antennes courtes et épaisses, insérées un peu au delà du milieu du rostre; scape modérément épaissi au sommet; funicule de sept articles, le 1<sup>er</sup> beaucoup plus épais et presque du double de la longueur du 2<sup>e</sup>; celui-ci un peu plus long que le 3<sup>e</sup>; les suivants presque égaux, non épaissis, les trois derniers globuleux; massue ovoïde de la longueur des trois articles précédents réunis.

Tête convexe, légèrement déprimée entre les yeux, à ponctuation serrée, fine, de même grosseur que celle du prothorax, couverte de très petites squamules éparses, condensées sur la ligne médiane et autour des yeux.

Prothorax fortement transversal, plus du double aussi large que long, transversalement resserré derrière le bord antérieur qui est appliqué et entier, ses bords latéraux régulièrement arqués, sa plus grande largeur vers le milieu, sa base subtronquée et plus du double de la largeur du bord antérieur. Disque convexe longitudinalement, sillonné en son milieu, ce sillon peu profond et entier, marqué d'une dépression le long de sa base, très étroite, linéaire, profonde et ponctuée; à ponctuation fine, serrée, bien distincte.

Écusson enfoncé, petit, invisible.

Élytres oblongs, leur plus grande largeur vers leur milieu, à peine plus larges que le prothorax à la base, les épaules en angle très obtus et très arrondis, deux fois et demie de la longueur du prothorax; séparément et largement arrondis au sommet, leur angle sutural très obtus; calus huméral un peu saillant et finement rugueux, l'apical effacé; stries médiocres, ponctuées; interstries presque du double de la largeur des stries, faiblement convexes, transversalement et finement rugueux, le 2<sup>e</sup> fortement élargi dans l'angle apical. Disque modérément convexe, faiblement déprimé en avant, rouge-brun, la suture plus foncée, couvert de petites squamules éparses le long des interstries, condensées à la base de la suture en une tache scutellaire oblongue, courte, et autour du calus apical où elles forment une linéole demi-circulaire.

Pattes moyennes, ponctuées, finement squamulées; fémurs inermes; tibias droits, quelque peu élargis au sommet; tarses courts; ongles appendiculés.

Dessous densément couvert de squamules cendrées; pygidium densément ponctué, faiblement squamulé.

Long. 2-2,2 mm.

Madagascar : Centre-Sud (Ch. ALLUAUD, 1901, Muséum de Paris).

Sa forme oblongue rapproche cette espèce des *Rhinoncus castaneus* Hustache et *oblongus* Hustache.

